

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 décembre 2018

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1482)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 154

présenté par

M. Sermier, Mme Beauvais, M. Saddier, M. Descoeur, M. Bazin, M. Kamardine, M. Rémi Delatte, M. Gosselin, M. Schellenberger, M. Reiss, M. Boucard, M. de Ganay, Mme Dalloz, M. Hetzel, Mme Louwagie, M. Jean-Pierre Vigier, M. Cinieri, M. Cordier, M. Vialay, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, M. Bony, M. Door, M. Perrut et M. Cattin

-----

**ARTICLE PREMIER**

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 13 :

« d) Veille contre la surtransposition et appui... *(le reste sans changement)* ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les règlements et directives européens font trop souvent l'objet de surtransposition qui affaiblissent l'activité économique de notre pays sans toujours avoir un impact positif sur l'environnement.

Nous avons souligné cette regrettable dérive lors de la discussion du projet de loi pour la reconquête de la biodiversité à l'occasion de discussions sur la lutte contre la biopiraterie, l'accès aux ressources génétiques ou encore sur l'encadrement des produits phytosanitaires.

Il paraît utile de rappeler que le nouvel Office Français de la Biodiversité, s'il participe à la mise en œuvre des normes européennes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de l'eau et de la biodiversité, ne doit pas chercher à les renforcer sans que le Parlement en ait décidé.